

MUNICIPALES 2026 Proposition d'un message à intégrer dans le volet culture des professions de foi et des programmes des candidats :



HANDICAP - GRAND ÂGE - PRÉCARITÉ : L'ISOLEMENT CULTUREL N'EST PAS UNE FATALITÉ !

CHÈRES CITOYENNES, CHERS CITOYENS,

Trop d'enfants et d'adultes en situation de handicap, de personnes âgées en manque d'autonomie, ainsi que celles en situation de précarité, vivant en institutions sanitaires, sociales ou médico-sociales, en domicile privé ou dans la rue, sont privés d'un accès en toute égalité avec les autres aux propositions culturelles, artistiques et de loisirs. Nous plaçons l'effectivité de la citoyenneté culturelle* pour tous au cœur de notre projet municipal. Nous ferons respecter le droit à la culture et les droits culturels.

Ensemble, avec l'équipe municipale, les administrations, les établissements, les associations, tous les acteurs concernés, nous organiserons, comme l'exige notre Constitution, l'égalité d'accès au service public de la culture et la garantie de sa continuité pour les personnes isolées.

[*Citoyenneté culturelle : en France, au fondement de la citoyenneté culturelle, c'est la Constitution qui proclame dans son préambule « La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte... à la culture » et c'est aussi le principe constitutionnel d'égal accès au service public et de garantie de sa continuité. Elle repose aussi sur des traités internationaux ratifiés par la France portant sur les droits culturels comme faisant partie des droits humains fondamentaux. De ce fait, les personnes n'ayant pas la nationalité française doivent également voir ces droits respectés.]



[Proposition de la coordination nationale de La Marche pour la citoyenneté culturelle : AD-PA / Agapé / AgeVillage / APF France handicap / Cemaforre / Cultures du Cœur / Culture-Relax / Eucree France / FIAPA / FNADAC / FNADEPA / GAG / LDH / Opale / Petits Frères des Pauvres / Stop à l'isolement / OPC]
Contact : lamarcheccc@etik.com - lamarche.culturecitoyennete.com.

Création visuelle ShokaiM30